



## MEMO / NOTE DE SERVICE

To / Destinataires : Maire Watson et membres du Conseil File / N° de fichier : \_\_\_\_\_  
From / Expéditeur : M. Rick O'Connor  
Greffier municipal  
Subject / Objet : Nomination d'une commissaire à l'intégrité Date : Le 16 juillet 2021

La présente vise à vous informer que Karen Shepherd a été nommée comme prochaine commissaire à l'intégrité de la Ville d'Ottawa. Sa candidature a été retenue par un comité d'entrevue formé du greffier municipal, de la greffière municipale adjointe et de la vérificatrice générale.

M<sup>me</sup> Shepherd possède plus de 30 années d'expérience dans la fonction publique, dont plus de la moitié dans le domaine de l'éthique. En 2009, elle a été nommée première commissaire au lobbying du Canada. Elle a aussi travaillé pour Santé Canada à titre de conseillère de direction pour le sous-ministre, et a été protectrice du citoyen à Santé Canada et à l'Agence de la santé publique du Canada. Vous trouverez sa biographie en pièce jointe 1.

M<sup>me</sup> Shepherd entrera en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2021. La durée de son premier mandat sera d'un an, avec une possibilité de renouvellement de cinq ans. On s'attend à ce que Robert Marleau, le commissaire à l'intégrité en poste, travaille avec M<sup>me</sup> Shepherd pour assurer la transition de la mi-juillet jusqu'à la fin août, moment auquel le mandat de M. Marleau doit prendre fin.

Les processus de recrutement et de nomination ont été menés selon les directives du Conseil et conformément [à la Politique et aux Procédures relatives au recrutement, à la nomination et à l'administration des contrats des titulaires d'une charge créée par une loi](#), approuvées par le Conseil.

Vous trouverez ci-dessous d'autres renseignements sur les processus de recrutement et de nomination, ainsi que des nouvelles sur l'entrevue de départ avec M. Marleau.

### Contexte

Le 10 mars 2021, le Conseil a approuvé la motion n° 50/9, laquelle amorçait le processus visant à recruter et à nommer un nouveau commissaire à l'intégrité pour succéder à M. Marleau, dont le mandat vient à échéance le 31 août 2021.

Conformément aux Procédures relatives au recrutement, à la nomination et à l'administration des contrats des titulaires d'une charge créée par une loi, le Conseil, par cette motion, a délégué au

greffier municipal le pouvoir d'enclencher les processus de recrutement et de nomination d'un commissaire à l'intégrité, selon les critères, les principes et la rémunération qu'il avait approuvés (voir la pièce jointe 2).

Il a aussi demandé au greffier municipal de lui rendre des comptes sur l'exercice de ses pouvoirs délégués immédiatement après la signature du contrat, sous forme d'une note présentant le nouveau commissaire à l'intégrité et les processus de recrutement et de nomination qui ont mené à son embauche.

## **Processus de recrutement et de nomination**

Comme l'indique la note de service du 30 avril 2021 à l'intention des membres du Conseil, la campagne de recrutement s'est déroulée du 30 avril au 31 mai 2021, comme suit :

- Promotion sur le site Web et les réseaux sociaux de la Ville;
- Publicité dans *l'Ottawa Citizen* et *Le Droit*;
- Promotion auprès d'associations professionnelles qui publient des offres d'emploi;
- Communication de l'offre d'emploi à d'autres associations professionnelles.

La Ville d'Ottawa tient à promouvoir les principes de diversité et d'inclusion. Elle se conforme à la Loi canadienne sur les droits de la personne et au Code des droits de la personne de l'Ontario. Par conséquent, la campagne de recrutement invitait les femmes, les Autochtones et les personnes de toutes race, origines ethniques, religion, aptitudes, orientation sexuelle et identité et expression de genre, à présenter leur candidature. Mon Bureau a consulté le Service de l'équité des genres et des races, de l'inclusion, des relations avec les Autochtones et du développement social au sujet de la campagne et des associations professionnelles ayant fait la promotion du poste.

Toutes les personnes et tous les employés municipaux qui avaient accès à des renseignements confidentiels se rapportant au processus d'embauche ont dû signer une entente de confidentialité au début du processus, avant d'avoir accès à ces renseignements.

Dans le but d'orienter les processus de recrutement et de nomination, j'ai eu une discussion informelle avec M. Marleau au sujet des compétences, des qualités et des habiletés que devrait idéalement avoir son successeur, conformément au processus d'entrevue de départ volontaire prévu par les Procédures relatives au recrutement, à la nomination et à l'administration des contrats des titulaires d'une charge créée par une loi.

La Ville a reçu 14 candidatures pour le poste. Comme le prévoient les Procédures, j'ai étudié les candidatures d'après les critères approuvés par le Conseil, puis sélectionné cinq candidats pour une entrevue.

Le comité d'entrevue a procédé aux entrevues entre le 24 et le 29 juin 2021, puis a retenu la candidature de M<sup>me</sup> Shepherd. Le contrat avec M<sup>me</sup> Shepherd a été signé le 15 juillet 2021. Il est conforme à la rémunération approuvée par le Conseil et précise que ce premier mandat sera d'une durée d'un an, avec une possibilité de renouvellement de cinq ans, comme l'exigent les Procédures.

## **Entrevue de départ avec le commissaire à l'intégrité en poste**

La motion n° 50/9 demandait aussi au greffier municipal d'inviter M. Marleau à une entrevue de départ volontaire, qui se déroulera conformément au processus établi dans les Procédures relatives au recrutement, à la nomination et à l'administration des contrats des titulaires d'une charge créée par une loi.

M. Marleau a accepté l'invitation, et l'entrevue aura lieu le 16 juillet 2021. Comme le veut ce processus volontaire, je présenterai au Conseil les résultats de l'entrevue en faisant une mise à jour verbale ou une présentation PowerPoint à huis clos.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me joindre directement.

M. Rick O'Connor  
Greffier municipal